

INFORMATIONS JURIDIQUES ET CONDITIONS D'UTILISATION RELATIVES AU PROCESSUS D'OUVERTURE DE COMPTE EN LIGNE



1 Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) offre aux personnes domiciliées en Suisse qui n'ont pas encore de relation bancaire avec la BAS la possibilité d'ouvrir un compte en ligne. Le processus d'ouverture inclut la saisie des données personnelles et – en option – l'identification en ligne, laquelle est réalisée par Swisscom une fois les données saisies.

En utilisant cette prestation ou en saisissant vos données sur le site Internet de la BAS (www.bas.ch), vous déclarez avoir lu, compris et accepté les présentes informations juridiques et les conditions d'utilisation régissant l'ouverture d'un compte en ligne. Si vous n'approuvez pas lesdites conditions, renoncez à votre enregistrement sur le présent site Internet.

Les conditions ci-dessous s'appliquent en sus des informations juridiques dans le cadre de l'utilisation du site Internet de la BAS que vous acceptez également par votre enregistrement (<https://www.bas.ch/fr/disclaimer/>).

2 Enregistrement

En vous enregistrant sur le site Internet de la BAS (saisie des données personnelles dans un formulaire de contact), vous confirmez votre intérêt pour l'ouverture d'un compte en ligne et approuvez le traitement de vos données personnelles qui en découle. Dans le cadre de votre enregistrement, vous vous engagez à fournir des données véridiques et correctes. Cet enregistrement n'entraîne pas encore la conclusion d'un contrat.

3 Vérification de l'identité

Si vous optez pour une identification en ligne par téléphonie vidéo, vos données seront transmises, une fois l'enregistrement effectué, sur la page d'accueil du Call Center de Swisscom. L'identification personnelle par vidéo proposée par Swisscom s'effectue via un entretien vidéo crypté par Internet. La confidentialité et la sécurité lors de la communication et de la transmission sont garanties en tout temps.

Vous déclarez accepter que la BAS transmette les données nécessaires (nom, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) à Swisscom après votre enregistrement. Vous déliez la BAS à cet égard de son obligation de respect du secret bancaire et de toutes autres clauses éventuelles de confidentialité légales ou contractuelles. Vous acceptez également le processus d'identification par vidéo et l'enregistrement audio de l'entretien.

4 Conditions d'utilisation du contrôle d'identification

La réalisation du contrôle d'identification est effectuée par un Call Agent d'un Service Center de Swisscom en Suisse.

Pour la vérification de votre identité, vous avez besoin d'un terminal doté d'une fonction vidéo et muni d'un appareil photo haute résolution ainsi que d'un microphone.

Le contrôle d'identification comprend l'évaluation de l'authenticité du document d'identification ainsi que de la conformité de la personne enregistrée avec celle à identifier. Après la transmission des données d'identification à la page d'accueil du Call Center de Swisscom, vous recevez un numéro d'ordre, lequel est nécessaire pour la validation des données d'identification transmises.

Le Call Agent procède par la suite à une identification audiovisuelle en temps réel, qui comprend notamment :

- Une comparaison des données figurant sur le document d'identification avec les données saisies dans le système.
- Lors de la transmission vidéo, le Call Agent vous prend en photo ainsi que le document d'identification présenté (passeport ou carte d'identité).
- L'identification se fait par l'envoi d'un numéro de transaction (TAN) en tant que mot de passe à usage unique en vue de la vérification d'identité. Vous devez confirmer ce numéro.

Les données nécessaires à l'identification sont enregistrées chez Swisscom seulement jusqu'à leur transmission à la BAS. Une fois le processus d'identification achevé et les données communiquées à la BAS, Swisscom supprime les données de ses bases de données.

5 Conclusion de contrat

Avant qu'un contrat définitif ne soit conclu, la BAS vérifie les données personnelles saisies, le document d'identification présenté ainsi que la signature enregistrée. Le contrat entre vous et la BAS est conclu dès que le contrôle est effectué et que vous avez reçu une confirmation de l'ouverture de compte.

6 Risques liés à la transmission de données sur Internet

Veillez tenir compte du fait que la transmission de vos données s'effectue via Internet et que certaines communications peuvent avoir lieu par e-mail ou SMS (par exemple lorsque votre enregistrement vous est confirmé). Vous prenez acte du fait que certains risques sont liés à la transmission de données électronique (communication par e-mails et SMS comprise). La BAS décline toute

responsabilité concernant la sécurité de vos données durant leur transmission, ou le bon fonctionnement des systèmes et connexion Internet que vous utilisez. La sécurité et la confidentialité des e-mails que vous nous envoyez ne sont pas garanties. Ils peuvent être consultés, modifiés, détournés par des tierces personnes ou même se perdre.

Etant donné que l'expéditeur et le destinataire restent identifiables même lors de la transmission de données cryptées, il est possible qu'un tiers puisse en déduire l'existence d'une relation bancaire future entre vous et la BAS.

7 Clause de non-responsabilité

Ni la banque, ni des membres individuels de ses organes ou de son personnel, ni des mandataires ne peuvent être tenus pour responsables, y compris pour des cas de négligence, de dommages directs ou consécutifs résultant de l'accès à ou de l'utilisation de son site Internet, resp. de l'impossibilité d'y accéder ou de l'utiliser. Il en va de même des dommages découlant de l'enregistrement.

8 Modification des conditions d'utilisation

La BAS se réserve le droit de modifier les présentes conditions d'utilisation à tout moment.

9 For judiciaire

L'utilisation du site Internet de la BAS ainsi que les présentes conditions d'utilisation sont régies par le droit suisse. Le for exclusif est Olten.